

Communauté de Communes de Charente Limousine

8, Rue Fontaine des Jardins
16 500 CONFOLENS

Tél : 05.45.84.14.08
Fax : 05.45.85.58.38

SEANCE DU BUREAU 16 DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le **16 décembre**, les membres du bureau communautaire de la Communauté de communes de Charente Limousine, se sont réunis sur convocation qui leur a été adressée par la Président, conformément aux articles L5211-10 du Code Général des collectivités territoriales et au vu de la délibération du 7 janvier 2017 donnant délégations au Président et bureau communautaire.

Ordre du jour

1. **Autorisation de paiement- OGR 190106901-versement Etat 2_2020**
2. **Individualisation fonds d'aide d'urgence aux entreprises**
3. **Aide d'urgence pour les associations sportives**
4. **Désignation d'un représentant de la Communauté de communes de Charente Limousine à Charentes Tourisme.**

Contrôle du quorum

Titulaires : Monsieur Philippe BOUTY, Monsieur Fabrice POINT, Monsieur Jean-Luc DEDIEU, Monsieur Jean Noël DUPRE, Monsieur Benoit SAVY, Monsieur Benoit GAGNADOUR, Madame Nathalie LANDREVIE, Monsieur Éric PINAUD, Monsieur Jean Marie TRAPATEAU, Madame Sandrine PRECIGOUT, Manuel DESVERGNE.

1. **Autorisation de paiement- OGR 190106901-versement Etat 2_2020**

REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF – ANNEE 2019 - CONVENTION DE MANDAT ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNE ET L'AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE

Del2020_248

Dans le cadre d'une opération groupée de réhabilitation des assainissements non collectifs, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, accorde une aide financière aux particuliers éligibles à leurs critères. La tranche n°190106901 en application de la décision n°2019D018 du 24/05/2019, a été accordée par l'agence pour un montant maximal de subvention de 102 000€.

A ce jour, 8 nouveaux chantiers ont été réalisés. Au vu des délais de paiement, il convient de demander un premier versement à l'Agence Loire-Bretagne.

Les installations sont conformes et les pièces nécessaires au paiement ont été transmises.

Les particuliers concernés et le montant de la subvention à leur verser sont :

NOM PRENOM	ADRESSE	MONTANT VERSE
BARUTEAU MICHEL	3 ALLEE DES VIGNES LE COURTIEUX 16150 CHIRAC	2 550,00 €
DELEMOS PACHECO ANTONIO	5 BUSSIEREIX 16420 BRIGUEUIL	2 550,00 €
GADY RENE	3 PROMENADE DE VILLEGOUREIX 16150 CHASSENON	2 550,00 €
GUTTIN GENEVIEVE	SERRE 16500 ABZAC	2 550,00 €
MAGNANT JEAN MICHEL	CHEZ FRISSOUX 16420 LESTERPS	2 550,00 €
MILOR PHILIPPE	LE PUY MERIGOUT 16420 MONTROLLET	1 500,30 €
MOURGAUD REMY	48 ROUTE DE LIMOGES 16150 CHABANAIS	2 550,00 €
PETIT JEAN FRANCOIS	LE POIRIER 16500 ANSAC SUR VIENNE	2 550,00 €

La subvention étant versée par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne sur le compte non budgétaire N°464 « autres encaissement pour le compte des tiers », de la Trésorerie,

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Président à faire procéder, par le Trésorier, au versement de l'aide financière reçue de l'Agence Loire Bretagne aux particuliers listés ci-dessus.

Voix pour	11	Voix contre		Abstentions	
------------------	-----------	--------------------	--	--------------------	--

2. Individualisation fonds d'aide d'urgence aux entreprises

Del 2020_249

Vu l'avenant à la convention conclue entre la Région Nouvelle Aquitaine et la Communauté de Communes de Charente Limousine relative à la mise en œuvre du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation,

Vu la délibération 2020_232 du Conseil Communautaire du 30 novembre 2020,

Suite à la deuxième vague pandémique de la Covid-19 et le deuxième confinement déclenché pour l'endiguer, les entreprises de Charente Limousine se retrouvent dans une situation financière particulièrement délicate qui affecte gravement leur trésorerie.

Suite à la mise en place du fonds d'aide d'urgence aux entreprises de Charente Limousine, qui s'adresse aux entreprises fermées administrativement, aux acteurs du spectacle et du tourisme, sous toutes formes sociales (société, entrepreneur individuel, association...), subissant une diminution de leur chiffre d'affaires supérieure à 30 % en novembre 2020 par rapport à novembre 2019, il vous est proposé de donner une suite favorable aux demandes déposées par les entreprises suivantes :

nom entreprise	commune	nom dirigeant	code APE	% perte CA	décision subvention (euros)
EDEN BAR	ANSAC	Chartier Franck	553B	91,22%	500
SAS Les Galaines	Abzac	François Weller-Stortz	5520Z	78,65%	500
L'Entracte	TDHC	Isabelle Pulcer	5610A	74,55%	500
SARL Desgranges (Caféteria de Confolens)	Confolens	Thierry Desgranges	5610A	100,00%	500
SARL Pizzeria Sourire	Chasseneuil/ B	Emmanuel Ferrero	5610A	79,39%	500
Café des sports	Chasseneuil/ B	Richards Philippe	5630Z	100,00%	500
Laure Cazot	Champagne-Mouton	Laure Cazot	9602A	90,18%	500
Restaurant le Bonnieure	Chasseneuil/ B	Hervé Tisne-Dessus	5610A	100,00%	500
SLMG	Chasseneuil/ B	Grégory Monvoisin	5610A	100,00%	500
Le Relais des Gentilés	Saint-Christophe	Bruno Velghe	4711B	78,45%	500
SARL Barry	Alloue	Colette BARRY	930D	87,37%	500
BOURDET Sylvain (resto le Saint-Laurent)	St-Laurent de Ceris	Sylvain Bourdet	5610A	58,46%	500
SNC Serres et associés Restauration Le R.Na	Lessac		5610A	64,04%	500
L'Azur	Chirac	Renaudet Jean-Marie	5610A	54,93%	500
Restaurant Les Platanes	Saint-Claud	Patrice PACAUD	5510A	100,00%	500
THL (Enzo)	Chasseneuil sur B	Brigitte Gicquel	4771Z	100,00%	500
La Lanterne	Roussines	Olivier Chabot	5630Z	71,75%	500
Salon Obsession	Confolens	Andrieux Delphine	9602A	88,63%	500
The Chip Shop	Confolens	Christopher Middleton	5610C	61,04%	500
Trapateau Charles	Mazerolles	Trapateau Charles	0113Z	100,00%	500
Boissinot Stéphane (Hôtel du commerce)	TDHC	Boissinot Stéphane	5510A	76,91%	500
Lo'Douce	Lessac	Lasnier Lorraine	9602B	88,04%	500
Coup' O poil	Chasseneuil / B	Carole Gervais	9609Z	100,00%	500
Isa Bell parfumerie	Confolens	Mireille Desgranges	4775Z	100,00%	500
MP Coiffure	Chasseneuil sur B	Marsat-Chambord Marie-Pierre	9602A	92,23%	500
Auto-Ecole Passion Conduite	Confolens	Thierry BATARD	8553Z	100,00%	500
SAS Brabant-Viciano	Chasseneuil sur B	Audrey BRABANT	5610A	73,55%	500
Véronique Desset (café tabac)	Vieux-Cérier	Véronique DESSET	5630z	100,00%	500
l'Hair du temps	Saint-Claud	Nadia Ségalat	9602A	89,11%	500
Clémence Gaud (imagin'hair)	TDHC	Clémence Gaud	9602A	92,92%	500
Le Rivage d'Exideuil	Exideuil sur Vienne	William Pomares	5610A	100,00%	500
Noble Sébastien	TDHC	Sébastien NOBLE	4520A	100,00%	500
Coiffure Francine	TDHC	Francine DELAGE	9602A	100,00%	500
Chez Dominique	Saint-Quentin sur Charente	Dominique Fauconnier	5610A	51,08%	500
BD en bulles	TDHC	Frédéric DELAGE	4789Z	100,00%	500
Bijouterie MORLIER	Confolens	Sandra GRANET	4777Z	100,00%	500
Dufournaud Xavier (Xav coiff)	Brigueuil	Xavier Dufournaud	9602A	87,67%	500
Cahu Nathalie	Benest	Cahu Nathalie	9602A	88,59%	500
Patricia Duret (La Marchadaine)	Montrollet	Patricia Duret	5610A	63,96%	500
Soupizet Mathieu	Confolens	Mathieu Soupizet	3109B	100,00%	500
Patricia Petureau	Alloue	Patricia Petureau	5610A	68,19%	500
Chaussures Nathalie	Chasseneuil sur B	Nathalie TERNET	4472A	88,08%	500
Peron Anne-Marie	TDHC	Anne-Marie Peron	9602B	94,04%	500
Sandrine DEXET	Saint-Claud	Sandrine DEXET	9602A	95,28%	500
Café de la Gare	Confolens	Odiile Vermeulen	5610A	73,17%	500
Morichon Sylvie	Ansac sur Vienne	Morichon Sylvie	9602A	80,20%	500
EIRL Bernardeau	Chasseneuil sur B	Stéphane BERNARDEAU	4771Z	80,48%	500
G Coif	Brigueuil	Vibert Géraldine	930D	93,99%	500
Sportifit	Chabanais	Emilie Jabouille	9312Z	99,92%	500
Tendance Coiffure	TDHC	Géraldine Laforge	930D	93,03%	500
Centre Equestre de Jallais	Confolens	Gregor Laubron	8551Z	100,00%	500
Salon Evolu'tiff	Chasseneuil sur B	Catherine Vignaud	930D	93,25%	500
Mill'n'Hair	Chabanais	Stéphanie Soury	9602A	94,54%	500
SARL Pugellier	Chabanais	Stéphane Pugellier	4777Z	72,72%	500
SARL Salon Bezelga	Confolens	Sylvie Bezelga	9602A	100,00%	500
Hair naturel	Abzac	Laëtitia Vignaud	9602A	100,00%	500
Dizzy&Co Designs	Saint-Claud	Katherine Alexander	1629Z	52,17%	409
SARL Germanaud	Chabrac	Marc Germanaud	4939A	100,00%	500
Marie-Thérèse COMTE	Roussines	Marie-Thérèse Comte	4789Z	74,19%	500
La Pyramide	Chasseneuil	Abdelmasid Bouras	5610C	84,68%	500
Frip and switch	Chasseneuil sur B	Mathieu Caglerio	4779Z	50,90%	500
Cheveux d'Engel	Saint-Mary	Angélique Pagnoux	930D	91,16%	500
MAUGIN	Chabanais	Marie-Christine Maugin	9602A	100,00%	500
SNC Château de la Redortière	Lesignac-Durand	Nathalie Van der Velden	5610A	92,48%	500
Sylvie Baluteau	Chabanais	Sylvie Baluteau	9602A	100,00%	500
Karen Hardy - Mamie's bar	Montemboeuf	Karen Hardy	5630Z	100,00%	500
Le Savoir Fer	Chasseneuil sur B	Eva Lafont	9601B	68,51%	500
Institut- Parfumerie Jerane	Chasseneuil sur B	Magalie Ratinaud Bouyer	9602B	86,66%	500
Cindy Ferreira	Chabanais	Cindy Ferreira	9602A	83,83%	500
Le Nid des Artistes	Massignac	Angélique Blancheton_Lévêqu	9529Z	58,99%	500
EURL Paulys	TDHC	Denise Léonard	5630Z	100,00%	500
Photo-coup2coeur	Confolens	Christophe Desaphy	7420Z	100,00%	183
Marolo Louis Chasse pêche	Chabanais	Louis Marolo	4764Z	100,00%	500
T.E. (La Cassotte)	Nieuil	Laurent Ribouleau	5610A	99,67%	500
SARL La Barrière	Chabanais	Delphine Charron	5510Z	72,48%	500
Emeraude	Confolens	Stéphane Devoos	5510Z	81,26%	500
Villesange Nicole	Confolens	Nicole Villesange	9602A	86,31%	500
Nicolas Fourgeaud	Esse	Nicolas Fourgeaud	4619B	100,00%	500
Tout en couleur	St-Maurice des Lions	Emilie Rivet	930D	93,41%	500
Michelle PIGAL (le bar des amis)	TDHC	Michelle PIGAL	5610C	100,00%	500
Marylène Cohier (MC Best)	Pleuville	Marylène Cohier	5630Z	30,68%	500

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'individualisation des demandes d'aides ci-dessus au titre du fonds d'urgence COVID
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents se rapportant à cette présente décision

Voix pour	11	Voix contre		Abstentions	
------------------	-----------	--------------------	--	--------------------	--

3. Individualisation fonds d'aide d'urgence aux associations sportives et culturelles

Del 2020_250

Vu l'avenant à la convention conclue entre la Région Nouvelle Aquitaine et la Communauté de Communes de Charente Limousine relative à la mise en œuvre du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation,

Vu la délibération 2020_233 du Conseil Communautaire du 30 novembre 2020,

En raison de la pandémie de COVID 19 et de ses conséquences notamment sur le fonctionnement des associations sportives et culturelles employeuses de Charente Limousine, ces dernières se trouvent dans une situation financière particulièrement délicate qui affecte gravement leur trésorerie.

La Communauté de communes a souhaité mettre en place un dispositif de soutien.

Pour rappel, cette aide s'adresse aux structures ayant au moins un salarié, et subissant une perte de leurs recettes supérieure à 50 % en 2020 par rapport à 2019.

Il vous est proposé de donner une suite favorable aux demandes déposées par les entreprises suivantes :

- FCCL (Football Club Charente Limousine), commune de Terres de Haute-Charente, perte de recettes de 51,84% : proposition d'une subvention de 4000 euros

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'individualisation des demandes d'aides ci-dessus au titre du fonds d'urgence COVID
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents se rapportant à cette présente décision

Voix pour	11	Voix contre		Abstentions	
------------------	-----------	--------------------	--	--------------------	--

4. Désignation d'un représentant de la Communauté de communes de Charente Limousine à Charentes Tourisme.

Del 2020_251

Le Comité Départemental du Tourisme « Charentes Tourisme » est une association régie par la loi du 1er juillet 1901, les articles L. 132-2 et suivants du code du tourisme et par leurs textes d'application. La création de l'association résulte de la procédure de fusion création intervenue le 16 juin 2017 entre les deux associations Agence de Développement et de Réservation Touristiques de la Charente et Comité Départemental du Tourisme de la Charente-Maritime, ainsi que la fusion-absorption du 29 septembre 2020 entre Charente Tourisme et l'Office de Tourisme Saintonge Dorée.

L'association se répartit en 7 collèges dont le collège des organismes publics et parapublics composé notamment des collectivités territoriales, Etablissement Public de Coopération Intercommunal, organismes publics des deux départements et service de l'Etat.

Il vous est proposé de désigner Monsieur Jean-Noël Dupré représentant de la Communauté de communes de Charente Limousine au sein de Charentes Tourisme.

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité :

- **VALIDE** la désignation de Monsieur Jean-Noël Dupré représentant de la Communauté de communes de Charente Limousine au sein de Charentes Tourisme.

Voix pour	11	Voix contre		Abstentions	
------------------	-----------	--------------------	--	--------------------	--